

OFFRE D'EMPLOI

CONSEILLER SOCIAL CONFIRME

H/F

Au sein de la Direction Gestion Locative, vous êtes rattaché(e) sous l'autorité du chef de service Assistance Sociale. Vous êtes placé(e) en agence.

À propos de nous

1^{er} bailleur des Alpes-Maritimes depuis 1923, Côte d'Azur Habitat compte environ 430 employés, et représente plus de 20 000 logements et 46 000 personnes logées dans 90 communes.

Nos forces

- La diversité et l'expertise de nos métiers
- L'ambition de nos collaborateurs
- Notre volonté d'innovation constante et la modernisation de nos pratiques
- Notre présence sur l'ensemble du territoire azuréen

Nos avantages

- Titres restaurants
- Mutuelle de groupe
- Télétravail possible
- Prévoyance de groupe
- Intéressement
- Prime individuelle annuelle
- Prime de vacances
- Vacances modulables

Profil



Localisation : Nice



Type de contrat : CDI



Début : dès que possible

• Titulaire du diplôme d'Etat d'Assistant(e) de service social ou de Conseiller(e) en Economie Sociale et Familiale, vous justifiez idéalement d'une première expérience professionnelle réussie dans le domaine.

• Rigoureux (se) et organisé(e), vous êtes doté(e) d'un bon relationnel et d'une capacité d'adaptation et d'écoute dans la réalisation de vos missions. Vous savez également gérer votre stress.

Missions

• Au sein d'une équipe dynamique et pluridisciplinaire, votre mission principale est d'assurer le maintien dans le logement du locataire (procédure pour dette ou nuisance).

• Vous exercez un suivi social régulier et personnalisé des locataires tout au long de la procédure contentieuse pour maintenir le lien et mobiliser le locataire.

• Vous proposez et négociez des solutions d'apurement par l'élaboration d'un budget adapté aux ressources du ménage, la mise en place de dispositifs d'aides ou par l'intermédiaire d'un accompagnement social renforcé en lien avec les partenaires de secteur.

• Vous assurez l'accueil physique sur site pour permettre une proximité et instaurer une relation de confiance avec l'utilisateur.

• Vous pouvez être amené(e) à intervenir dans le cadre des projets du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) ou tout autre projet de démolition qui nécessite un accompagnement des locataires, en lien avec les partenaires concernés par le relogement.

• Enfin, vous développez un travail en réseau avec les partenaires de secteur (MSD, CCAS...) et les institutions pour une meilleure prise en charge du locataire.

